



Chronique l'avertisseur

Changement d'heure rime avec vérification des avertisseurs!

Avez-vous remplacé les piles de vos avertisseurs de fumée et testé leur bon fonctionnement?

Ces appareils sauvent des vies, prenez une minute pour le faire!

Une bonne vérification, c'est prendre le temps de :

- s'assurer d'avoir un avertisseur par étage, y compris au sous-sol;
- tester leur bon fonctionnement;
- vérifier les piles et les changer au besoin;
- remplacer les appareils 10 ans après leur date de fabrication ou dès qu'ils présentent un signe de défectuosité.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le département de prévention du Service de l'incendie et de la sécurité civile.

Pour plus d'informations à ce sujet, consultez la section Prévention incendie de notre site Web au latuque.ca.

Alexandre Bilodeau, T.P.I., CFEI
Directeur adjoint et chef de division prévention

VILLE DE
LATUQUE

